



Union Sportive Portésienne – Rugby
Maison du rugby
BP 50023
31122 PORTET SUR GARONNE – tél 09 72 12 90 36

Montants des cotisations pour la saison 2012/2013

(Adoptés par l'Assemblée Générale du 20 juin 2012)

1 - Cotisation des membres actifs :

Catégories	Plus de 19 ans	Moins de 19 ans	Moins de 17 ans	Moins de 15 ans	Moins de 13 ans	Moins de 11 ans	Moins de 9 ans	Moins de 7 ans
Cotisation	130 €	115 €	105 €	95 €	95 €	85 €	85 €	75 €

Dégressivité des tarifs en fonction du nombre d'adhérents d'une même famille, le montant de la de la cotisation la plus élevée est dû entièrement, la dégressivité s'applique dans l'ordre inverse des catégories :

- Deux adhérents : 25 % sur le montant de la deuxième cotisation
- Trois adhérents : 25 % sur le montant de la deuxième cotisation et 30 % sur le montant de la troisième cotisation
- Quatre adhérents : 25 % sur le montant de la deuxième cotisation, 30 % sur le montant de la troisième cotisation et 40 % sur le montant de la quatrième.
- Plus de quatre adhérents : idem ci-dessus et 50 % sur le montant des cotisations supplémentaires.

2 - Cotisation des membres honoraires :

- 65 € pour une personne
- 85 € pour un couple
- 15 € pour une femme de joueur, un ancien joueur du club ou leur épouse